

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le 28/03/2024

ID : 074-217400704-20240312-D2024_23



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2024 - 23

| | |
|---------------------------|----|
| Conseillers en exercice : | 23 |
| Conseillers présents : | 17 |
| Conseillers votants : | 21 |
| Dont quatre pouvoirs | |

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 mars 2024

**OBJET : VENTE DU VÉHICULE
CITROËN BERLINGO**

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

**PRESENTS : TRONCHON J. de PROYART
A. MORAND F. ZANNI F. ARNOUX. R.
FICHARD B. STUBERT B.CHANTELOT C.
PLEYNET J.P. DENERVAUD M. BILLARD
G. CHEVRON F. DIANA C. RACINE
FREIXENET M. MATTERA A.
CHANTELOT L.**

**EXCUSÉS : MEYRIER M. « pouvoir à
PLEYNET J.P. » BAARSCH C. « pouvoir à
TRONCHON J. » CORNU C. « pouvoir à
MORIAUD P. » QUERNEC-GARIN C.
« pouvoir à CHEVRON F. » CHAMPEAU S.
GEROUDET A.**

Est élue secrétaire de la séance : ZANNI F.

Madame le maire expose au conseil municipal que le coût de réparation du véhicule Citroën Berlingo immatriculé AB-840-SL s'élève à plus de 7 000 € et que le véhicule a 15 ans.

Madame le maire présente une offre d'achat du véhicule de Monsieur Loïs JORE à deux cents euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de céder le véhicule Citroën Berlingo immatriculé AB-840-SL à Monsieur Loïs JORE au prix de deux cents euros TTC.

CHARGE madame le maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette cession.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Françoise ZANNI

Le maire
Pascale MORIAUD

